RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00882
Numéro SIREN : 672 004 660
Nom ou dénomination : SOFRECOM

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2023 sous le numéro de dépôt 8066

SOFRECOM

Société anonyme

24 AVENUE DU PETIT PARC

94300 VINCENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

SOFRECOM

Société anonyme

24 AVENUE DU PETIT PARC

94300 VINCENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SOFRECOM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFRECOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 avril 2023

La commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Marion CHABOUD

COMPTES ANNUELS

Sofrecom

Société anonyme

24 avenue du petit Parc 94300 VINCENNES

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Sommaire

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Bilan - Actif..... 3
Bilan - Passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
Activité et faits marquants..... 7
Règles et méthodes comptables..... 8
Evènements post-clôture..... 12
Actif- Informations..... 13
Immobilisations..... 14
Sté mère, filiales, participat..... 15
Amortissements..... 16
Dépréciation de l'actif..... 17
Etat des échéances des créances..... 18
Comptes de régularisation actif..... 19
Passif - Informations..... 20
Variation des capitaux propres..... 21
Provisions inscrites au bilan..... 22
Etat des échéances des dettes..... 23
Compte de régularisation passif..... 24
Résultat - Informations..... 25
Ventilation Chiffre d'affaires..... 26
Charges à payer et produits à recevoir..... 27
Charges et produits exceptionnels..... 28
Autres informations..... 29
Informations sur la Fiscalité..... 30
Fiscalité latente et différée..... 31
Rémunérations dirigeants..... 32
Engagements hors bilan..... 33
Ventilation effectifs par catég..... 34

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2022			2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	8 643 421	6 199 642	2 443 780	2 421 498
Concessions,brevets et droits similaires	1 782 095	1 771 260	10 835	45 566
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	11 500
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***10 425 516***	***7 970 901***	***2 454 615***	***2 478 564***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 015 205	1 998 693	16 511	29 691
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	3 257 562	3 090 559	167 003	62 223
Immobilisations en cours	338 604	0	338 604	112 162
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***5 611 370***	***5 089 252***	***522 119***	***204 076***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	4 068 056	3 278 191	789 865	1 202 863
Créances rattachées à des participations	2 863 963	638 000	2 225 963	4 384 336
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	632 945	0	632 945	539 870
Autres immobilisations financières	7 279	0	7 279	16 710
TOTAL immobilisations financières	***7 572 243***	***3 916 191***	***3 656 052***	***6 143 779***
Total Actif Immobilisé (II)	***23 609 129***	***16 976 344***	***6 632 785***	***8 826 419***
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	25	0	25	57 783
Clients et comptes rattachés	40 998 299	3 885 775	37 112 524	39 359 539
Autres créances	6 166 390	2 773 911	3 392 479	3 948 560
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***47 164 714***	***6 659 687***	***40 505 028***	***43 365 883***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	627 285	0	627 285	2 059 568
TOTAL Disponibilités	***627 285***	***0***	***627 285***	***2 059 568***
Charges constatées d'avance	37 428	0	37 428	98 148
Total Actif Circulant (III)	***47 829 428***	***6 659 687***	***41 169 741***	***45 523 599***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	77 658		77 658	35 826
Total Général (I à VI)	***71 516 215***	***23 636 031***	***47 880 184***	***54 385 845***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			2022	2021
Capital social ou individuel	dont versé :	1 000 000	1 000 000	7 120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			4 669 000	4 669 000
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			500 000	500 000
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**500 000**	**500 000**
Report à nouveau			-5 570 567	-11 661 095
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-1 565 833**	**-6 229 472**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***-967 400***	***-5 601 567***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			1 156 173	5 174 798
Provisions pour charges			6 336 786	7 444 037
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***7 492 959***	***12 618 834***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			81 034	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
TOTAL Dettes financières			***81 034***	***0***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	489 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			20 565 111	17 815 257
Dettes fiscales et sociales			9 958 773	9 632 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			376 495	12 500
Autres dettes			767 413	7 647 670
TOTAL Dettes d'exploitation			***31 667 791***	***35 597 440***
Produits constatés d'avance			9 415 930	11 582 776
TOTAL DETTES (IV)			***41 164 755***	***47 180 216***
Ecart de conversion Passif (V)			189 870	188 361
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***47 880 184***	***54 385 845***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2022			2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 371	0	1 371	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	42 707 283	11 004 103	53 711 386	49 332 329
Chiffres d'affaires nets	***42 708 654***	***11 004 103***	***53 712 757***	***49 332 329***
Production stockée			0	0
Production immobilisée			595 294	1 438 127
Subventions d'exploitation			84 667	108 666
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9 465 320	3 254 704
Autres produits			1 252 213	1 635 513
Total des produits d'exploitation (I)			***65 110 251***	***55 769 339***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 332	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			31 690 623	26 239 548
Impôts, taxes et versements assimilés			877 782	812 746
Salaires et traitements			20 528 377	20 384 150
Charges sociales			10 660 231	10 647 392
Dotations d'exploitation – sur immobilisations – Dotations aux amortissements			719 371	858 393
Dotations d'exploitation – sur immobilisations – Dotations aux provisions			0	0
Dotations d'exploitation – Sur actif circulant : dotations aux provisions			995 763	1 580 564
Dotations d'exploitation – Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 686 419	1 839 955
Autres charges			1 534 513	1 069 533
Total des charges d'exploitation (II)			***69 705 411***	***63 432 281***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-4 595 160	-7 662 942
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			4 356 809	6 000 404
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			-34 671	32 417
Reprises sur provisions et transferts de charges			942 831	4 805 029
Différences positives de change			163 353	32 029
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			***5 428 323***	***10 869 879***
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 088 407	2 111 700
Intérêts et charges assimilées			420 478	66 720
Différences négatives de change			195 750	83 509
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			***1 704 636***	***2 261 928***
RÉSULTAT FINANCIER			3 723 687	8 607 951
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-871 473	945 009

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	416 443	159
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 043	220 731
Reprises sur provisions et transferts de charges	678 331	641 000
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 112 817***	***861 890***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	126 766	296 696
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	5 723 932
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	62 000	1 535 000
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***188 766***	***7 555 628***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**924 052**	**-6 693 738**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	1 618 412	480 743
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***71 651 391***	***67 501 108***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***73 217 224***	***73 730 580***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-1 565 833***	***-6 229 472***

Activité de la société

La société Sofrecom SA exerce une activité de conseil et d'ingénierie spécialisée dans le domaine des télécommunications.

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Faits marquants

Suite à la décision de l'AGE du 15/12/2022, une augmentation de capital en numéraire de 6 200 000 € a été réalisée suivie d'une réduction du capital par résorption à due concurrence des pertes et report à nouveau. Le capital s'établit à 1000 000€.

Sofrecom a procédé à une reprise de provision sur créances douteuses à hauteur de 2 611K€. Cette reprise est consécutive à des négociations ayant donné lieu à la rédaction d'un accord tripartite avec le client et une entité du Groupe Orange détenant une dette vis-à-vis du client. A la date de l'arrêté, la signature de l'accord est en cours, Sofrecom a procédé à la reprise de provision en considérant une approche du risque aux bornes du Groupe Orange.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables et dérogations

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire	3 ans

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions : installations et agencements	linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Autres immobilisations corporelles	linéaire	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré - PEPS (premier entré, premier sorti)

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Au cas particulier des filiales de Sofrecom, toutes créées ad hoc par la société, la valeur d'inventaire est constituée par l'actif net comptable de chacune d'elle.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Pour prendre en compte le risque réellement encouru, une analyse au cas par cas est menée régulièrement par la direction de Sofrecom SA visant à apprécier les caractéristiques propres à chaque client et l'évolution de sa situation. Cette analyse peut conduire à revoir à la hausse ou à la baisse les provisions préalablement constituées.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement mobilisables.

Les disponibilités en devises sont réévaluées au cours de la devise à la clôture de l'exercice, et l'écart correspondant est inscrit en compte de résultat.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les comptes des succursales sont tenus en devises et sont intégrés dans le bilan pour leur contre-valeur en euros.

Provisions réglementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

Provision pour perte à terminaison
Lorsqu'à la clôture d'un exercice le coût de revient prévisionnel à terminaison d'une affaire est estimé devoir être supérieur au montant total des produits correspondants, une provision pour risque est constituée pour la différence entre la perte réelle à la clôture et la perte prévisionnelle.

Provision pour engagement de retraite

Les avantages du personnel sont offerts à travers :
- des régimes à cotisations définies : les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus ; ou
- des régimes à prestations définies : le montant des engagements représentatifs de ces régimes est évalué selon la méthode 2 (b), conformément aux recommandations n° 2003-R.01 du CNC et n°2013-02 modifié de l'ANC (voir ci-dessus Changements de méthode comptable).

En application de cette recommandation :
- le calcul des engagements intègre des hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, …) et financières (augmentation future de salaire, taux d'inflation, …) et fait l'objet d'une actualisation;
- le taux d'actualisation est déterminé régime par régime, par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie; il est arrêté sur la base d'indices externes communément retenus comme référence;
- les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice .

Les régimes ne font pas l'objet d'une couverture par des actifs.

Les avantages du personnel regroupent les avantages postérieurs à l'emploi (essentiellement des engagements de retraite), les indemnités de fin de contrat de travail et les autres avantages à long terme.

Âge de départ à la retraite : 62 ans
Taux d'actualisation : 3,75 %
Augmentation salariale moyenne annuelle : 2,90 %

Autres dettes

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec ORANGE SA.
Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

S'agissant des contrats à long terme impliquant une phase de construction ou de déploiement, Sofrecom SA applique la méthode de comptabilisation à l'avancement selon laquelle les coûts, le chiffre d'affaires et donc la marge du contrat sont reconnus à l'avancement.

Si la marge à terminaison peut être estimée de façon fiable, ce pourcentage d'avancement est calculé en fonction des coûts déjà comptabilisés par rapport aux coûts totaux prévisionnels.

Pour les contrats en vigueur non signés (CVNS), par prudence, le chiffre d'affaires, lorsqu'il est valorisé, ne l'est qu'à hauteur du coût de production.

S'agissant des contrats de maintenance, la prestation assurée par Sofrecom SA est linéaire dans le temps. Le revenu y est afférent est reconnu prorata temporis sur la durée de chaque contrat.

Pour les factures émises à compter d’avril 2021, le schéma de comptabilisation de la retenue à la source sur les factures clients avec convention fiscale a été modifié afin d’être harmonisé avec les règles du groupe Orange. Le revenu est comptabilisé retenue à la source incluse et le montant de retenue à la source figure en charge d’impôt.

Evènements post-clôture

Néant.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		8 048 127	0	595 294	0	0	8 643 421	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 782 095	0	0	0	0	1 782 095	0
Terrains		0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 015 205	0	0	0	0	2 015 205	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de transport	162 726	0	0	0	0	162 726	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 717 708	0	190 642	0	0	2 908 350	0
	Emballages récupérables et divers	185 400	0	1 086	0	0	186 486	0
Immobilisations corporelles en cours		112 162	0	226 442	0	0	338 604	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)		***5 193 200***	***0***	***418 170***	***0***	***0***	***5 611 370***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0	0
Autres participations		9 090 391	0	0	0	2 158 373	6 932 018	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		556 580	0	107 705	0	24 061	640 224	0
TOTAL (IV)		***9 646 972***	***0***	***107 705***	***0***	***2 182 434***	***7 572 243***	***0***
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***24 670 394***	***0***	***1 121 169***	***0***	***2 182 434***	***23 609 129***	***0***

La sortie du poste "Autres participations " correspond aux dividendes perçus sur 2022 des filiales Sofrecom Tunisie et SS Maroc

Société mère, filiales et participations

Les titres de la société sont détenus par la société Orange Participations.

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
Orange Participations -111 Quai du Président Roosevelt 92 130 Issy-les-Moulineaux	SA	7 356 551 216 eur

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :
Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
ORANGE SA -111 Quai du Président Roosevelt 92 130 Issy-les-Moulineaux	SA	10 640 226 396 eur

en K Euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Sofrecom Maroc	179	-351	100,00%	161	0			0	-16	
Sofrecom Thaïlande	543	-3 891	99,99%	498	0	1 863		0	120	
Sofrecom Algérie	802	-327	99,94%	2 218	474			21	-330	
Sofrecom Services Maroc	179	6 353	99,84%	161	161	1 388		43 431	3 877	2 102
Sofrecom Vietnam			100,00%	188	4					
Sofrecom Tunisie	87	3 310	100,00%	150	150			46 610	3 613	834
Sofrecom Indonésie	611	-3 094	99,88%	692	0	1 549		-21	-424	
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(4) Sur la base des comptes Magnitude de 12/2022

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		5 626 630	573 012	0	6 199 642
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 725 029	46 231	0	1 771 260
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	1 985 513	13 180	0	1 998 693
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	162 726	0	0	162 726
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 676 279	65 928	0	2 742 206
	Emballages récupérables et divers	164 606	21 020	0	185 626
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		***4 989 124***	***100 128***	***0***	***5 089 252***
TOTAL GENERAL (I + II + III)		***12 340 782***	***719 371***	***0***	***13 060 153***

Dépréciation de l'actif

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	2 865 193	412 998	0	3 278 191
Provisions sur autres immos financières	638 000	0	0	638 000
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	5 501 475	995 764	2 611 463	3 885 775
Autres provisions pour dépréciations	2 266 162	507 749	0	2 773 911
TOTAL	***11 270 829***	***1 916 511***	***2 611 463***	***10 575 877***
Dont dotations et reprises d'exploitation		995 763	2 611 463	
Dont dotations et reprises financières		920 749		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Dépréciation complémentaires titres de participation de 413 K€ des titres Sofrecom Algérie
Dépréciation complémentaire sur le compte courant Indonésie pour 498 K€ et Thailande pour 10 K€

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		2 863 963	2 863 963	0
Prêts		632 945	11 000	621 945
Autres immos financières		7 279	0	7 279
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***3 504 187***	***2 874 963***	***629 224***
Clients douteux ou litigieux		3 885 775	3 885 775	0
Autres créances clients		37 112 524	37 112 524	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		251 580	251 580	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 313 476	1 313 476	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		4 462 817	4 276 881	185 936
Débiteurs divers		117 688	117 688	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***47 143 859***	***46 957 923***	***185 936***
Charges constatées d'avance		37 428	37 428	0
TOTAL DES CREANCES		***50 685 475***	***49 870 314***	***815 160***
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Les créances rattachées à des participations concernent 2026 K€ de prêts consentis aux Filiales et 838 K€ de dividendes à recevoir.
Les Prêts à plus d'un an concernent essentiellement les prêts consentis aux organismes constructeurs soit 622 K€

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA DIVERS	37 428	0	0
TOTAL	***37 428***	***0***	***0***

	2022		2021
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	Brut	Net	Net
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecarts de conversion actif	77 658	77 658	35 826

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

Le capital social de la société SOFRECOM S.A. se décompose comme suit :

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Diminution au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale (en €)
Actions ordinaires	3 560 000	3 100 000	6 160 000	**500 000**	2
Actions amorties				**0**	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				**0**	
Actions préférentielles				**0**	
Parts sociales				**0**	
Certificats d'investissement				**0**	
Total	**3 560 000**	**3 100 000**	**6 160 000**	**500 000**	

Une augmentation de capital a eu lieu le 15 décembre 2022 suivi d'une réduction des pertes et report à nouveau.

Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2021 font apparaître une perte de -6 229 472 €.
Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes,cette perte a été affectée :
en totalité au report à nouveau.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	7 120 000	6 200 000	12 320 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 669 000						4 669 000
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	500 000						500 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-11 661 095	12 320 000			-6 229 472		-5 570 567
Résultat de l'exercice	-6 229 472	-1 616 109			6 229 472		-1 616 109
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-5 601 567**	**16 903 891**	**12 320 000**	**0**	**0**	**0**	**-1 017 676**

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	***0***	***0***	***0***	***0***
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	77 658	0	77 658
Provisions pour pensions	3 644 376	329 000	1 275 000	2 698 376
Provisions pour impôts	1 028 331	0	445 331	583 000
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	7 946 127	2 933 688	6 745 890	4 133 926
TOTAL (II)	***12 618 834***	***3 340 346***	***8 466 221***	***7 492 959***
TOTAL (I + II)	***12 618 834***	***3 340 346***	***8 466 221***	***7 492 959***
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 686 419	6 845 060	
Dont dotations et reprises financières		167 658	942 830	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		62 000	678 331	

Les autres provisions pour risques et charges concernent essentiellement la provision CET pour 1 370 K€ et la provision mobilité pour 1 589 K€.

Une correction impactant le report à nouveau de 424 K€ a été constatée au titre de la provion CET, RTT et congés payés

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		81 034	81 034	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		20 565 111	20 565 111	0	0
Personnel et comptes rattachés		4 146 230	4 146 230	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 972 392	2 972 392	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	41	41	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 968 124	1 968 124	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	871 985	871 985	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		376 495	376 495	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		767 413	767 413	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		9 415 930	9 415 930	0	0
TOTAL DES DETTES		***41 164 755***	***41 164 755***	***0***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA SUR REGIE ET FORFAITS	9 415 930	0	0
TOTAL	***9 415 930***	***0***	***0***

	2022	2021
Ecart de conversion passif	**Montant**	**Net**
Ecart de conversion passif	189 870	188 361

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2022	2021	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	1 371	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	53 711 386	49 332 329	9%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	42 708 654	38 969 278	10%
Chiffres d'affaires nets-Export	11 004 103	10 363 051	6%
Chiffres d'affaires nets	***53 712 757***	***49 332 329***	***9%***

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 075 717
Dettes fiscales et sociales	6 269 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	376 495
Autres dettes	215 535
Total	**18 937 222**

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	12 075 717
PERSONNEL CHARGES A PAYER	1 235 289
DETTE PROVISIONNEE CONGES PAYES	1 923 932
SALAIRES AUTRES CHARGES A PAYER	769 677
ORGANISMES SOCIAUX CONGES PAYES	874 397
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	724 079
ETAT CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	742 101
FOURNISSEURS IMMOS FACTURES NON PARVENUES	376 495
AUTRES CREDITEURS FACTURES NON PARVENUES	215 535
TOTAL	***18 937 222***

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	837 963
Créances clients et comptes rattachés	11 191 537
Total	**12 029 500**

Les créances rattachées à des participations concernent des dividendes des filiales Tunisie et Algérie.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES ET PRODUITS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 888	406 164
CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	124 877	10 279
ORP AGA	0	18 043
PROVISION POUR RISQUES	0	445 331
PROVISION TEMPS PARTIEL SENIOR	62 000	233 000
TOTAL	***188 766***	***1 112 817***

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

AUTRES INFORMATIONS

Informations sur la Fiscalité

Sofrecom fait partie du groupe d'intégration fiscale dont Orange SA est la société tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits, correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées au niveau de la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-871 473	
Résultat exceptionnel	924 052	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
Résultat comptable avant Impôt	***52 579***	***0***

Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 0 €.

Le montant des déficits reportables à la clôture s'élève à 76 948 966 € au 31/12/2022.

Le montant des crédits d'impôts s'élève à 50 276 €.

Fiscalité différée

Libellé	Ouverture	Variation	Clôture
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M			
Ecart de conversion Actif	35 826	41 832	77 658
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**35 826**	**41 832**	**77 658**
Total passif d'impôt futur	**9 254**	**10 805**	**20 059**
Bases d'allègement det la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	-3 644 376	946 000	-2 698 376
Provisions TPS	-1 762 074	173 000	-1 589 074
Autres risques et charges provisionnés	-1 172 369	881 830	-290 540
Charges à payer			
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M			
Provision pour perte de change	0	-77 658	-77 658
Ecart de conversion Passif	-188 361	-1 509	-189 870
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement		0	0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**-6 767 181**	**1 921 664**	**-4 845 518**
Total actif d'impôt futur	**-1 747 963**	**496 366**	**-1 251 597**
Situation nette	**-1 738 709**	**507 171**	**-1 231 538**

(1) Taux d'impôt :	*25,83%*	*25,83%*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*	*25,00%*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*	*3,30%*

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Aucune avance ni aucun engagement n’a été pris pour les membres des organes de direction.

Engagements hors bilan

EN EUROS €		Au profit de				
Catégorie d'engagement	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées (Orange SA)	Autres
Engagements donnés						
Locations immobilières	1 047 685				1 047 685	
Autres engagements donnés (1)	1 129 644		300 000			829 644
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	**2 177 329**	**0**	**300 000**	**0**	**1 047 685**	**829 644**
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
I. Total engagements donnés (A+B)	**2 177 329**	**0**	**300 000**	**0**	**1 047 685**	**829 644**
Engagements reçus						
Engagements reçus sur ventes de services	536 000					536 000
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	**536 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**536 000**
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
I. Total engagements reçus (A+B)	**536 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**536 000**
Engagements réciproques						
Total engagements réciproques	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

(1) : Caution donnée à sa Filiale SSM Maroc pour 300 K€ et à la Société Béninoise pour 830 K€

Effectifs

	Effectif moyen salarié	
Effectf	**2022**	**2021**
Ingénieurs et Cadres	281	290
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1	3
Ouvriers		
Autres	15	17
TOTAL	***298***	***310***

L'effectif moyen du personnel est de : *298*

SOFRECOM

Société Anonyme au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 24 avenue du Petit Parc - 94307 Vincennes Cedex
RCS : Créteil 672 004 660

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 15 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mai à 9 heures 30, l'Assemblée Générale de la Société s'est réunie à son siège social sur convocation faite par son Directeur Général par lettre en date du 21 avril 2023.

Michael TRABBIA préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Orange Participations, représentée par Monsieur Johan VAN DEN CRUIJCE, membre représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction est appelée comme Scrutateur unique.

Madame MICHELET-PATRY, non actionnaire, est désigné comme Secrétaire.

Le représentant du cabinet Deloitte, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, s'est excusé et n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent 3 560 000 des 3 560 000 actions ayant droit de vote. En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes avec l'avis de réception ;
- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Les rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Le texte des projets de résolutions.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux commissaires aux comptes dans les délais prescrits par la loi et ont été tenus à leur disposition depuis cette date.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce
- Renouvellement de mandat d'administrateurs
- Ratification du changement de siège social

A titre Extraordinaire :

- Capitaux propres
- Modification des statuts relatif au changement de siège social
- Pouvoirs en vue des formalités

Lecture est donnée des rapports du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale. Le Président soumet ensuite au vote de l'Assemblée les résolutions suivantes :

I.- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de (1 565 833) euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels :

- affecter la perte de l'exercice d'un montant de (1 565 833) euros au compte « Report à nouveau » qui, après affectation, serait porté de (5 570 567) euros à (7 136 400) euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes, celui-ci a été avisé qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été signée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME RESOLUTION
Renouvellement de mandat d'administrateur
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc BLANCHET arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION
Renouvellement de mandat d'administrateur
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le mandat d'Administrateur (personne morale) de la société Orange Participations arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION
Ratification du Changement de Siège Social
L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires ratifie la décision de transférer le siège social de la Société du 24 avenue du petit Parc 94300 Vincennes au 44 avenue de la République 92320 Chatillon, tel que décidé par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 20 avril 2023. Ce changement de siège social sera effectif le 1er septembre 2023.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

<u>II.- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire</u>

SEPTIEME RESOLUTION
Capitaux propres
L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et des Comptes arrêtés au 31 décembre 2022 constatant des capitaux propres négatifs de (967 400) euros, statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce (obligation d'avoir des capitaux propres au moins supérieur à la moitié du capital social), décide la dissolution anticipée de la Société.
Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION
Modification de l'Article 4 des Statuts
L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires décide de modifier l'Article 4 des Statuts comme suit :

« *Le siège social est fixé à Chatillon (92320) 44, avenue de la République.*
Il pourra être transféré dans tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe, par décision du conseil, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, ou dans tout autre endroit, après décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
La société pourra avoir tant en France que dans les autres pays, des succursales et agences. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président du Conseil d'Administration déclare la séance levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président du Conseil d'Administration, le Scrutateur et le Secrétaire.

LE PRESIDENT	LE SCRUTATEUR	LE SECRETAIRE
Michael TRABBIA	Johan VAN DEN CRUIJCE	Dominique MICHELET-PATRY

SOFRECOM
Société anonyme au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 24 Avenue du Petit Parc – 94300 Vincennes
672 004 660 RCS PARIS
(« la Société »)

RAPPORT DE GESTION
ÉTABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Nous vous rappelons que tous les documents prévus par les statuts vous ont été régulièrement adressés.

1. Activité de la Société

1.1. Situation, activité et résultats de l'activité de la Société

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sofrecom est de 128,4M€. Le chiffre d'affaires est en croissance de 12,9% par rapport à 2021 porté par le dynamisme des activités Nearshore (Maroc et Tunisie). L'Ebitdaal du Groupe est de 6,3m€.

Les effectifs du Groupe s'élèvent à 2 153 à fin 2022.

1.2. Évolution prévisible de la situation de la Société[1]

Données IFRS en K€	Budget 2023
Chiffre d'affaires	**56 106**
Charges d'exploitation	-62 657
Ebitda	**-6 551**
Résultat net	-2 523
Flux de trésorerie opérationnels	**-3 264**

[1] L. 232-1, II C.com.

1.3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice[2]

Depuis la date de clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est survenu.

1.4. Activité en matière de recherche et de développement[3]

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a engagé des dépenses de recherche et de développement ayant permis de dégager un crédit d'impôt recherche de 50 K€.

1.5. Liste des succursales existantes de la Société[4]

La Société détient 8 succursales implantées à :

- SOFRECOM Bénin, Cotonou
- SOFRECOM Géorgie, Tbilissi
- SOFRECOM Dubaï, Dubaï
- SOFRECOM Salvador, San Salvador
- SOFRECOM Égypte, Alexandrie
- SOFRECOM Maurice, Port louis
- SOFRECOM Arabie Saoudite, Riyad
- SOFRECOM Qatar, Doha

1.6. Évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société[5]

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la société a été la suivante :
Le chiffre d'affaires de Sofrecom SA est de 53,7M€. Ce chiffre d'affaires se répartit entre l'activité Conseil (30%) et l'activité ITN (70%).
Le chiffre d'affaires hors groupe s'élève à 10% du total de l'activité.
Le résultat d'exploitation 2022 de Sofrecom SA s'élève à –4,6M€ en amélioration de +3,1M€ par rapport à 2021.
Le résultat net de la société s'établit à –1,6M€ en amélioration de 4,7M€ par rapport à l'exercice précédent.

1.7. Indicateurs clefs de performance de nature financière et non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société[6]

Les commandes nettes signées en 2022 par Sofrecom SA s'élèvent à 59,0 M€ soit une hausse de 16% par rapport à 2021.
Les commandes signées comprennent 8,7 M€ de commandes hors groupe.
Par ailleurs, nous n'avons identifié aucun indicateur clef de performance non-financière ayant trait à l'activité spécifique de la société, susceptible d'être un risque pour l'activité de la société.

1.8. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée[7]

[2] Cf. note 2.
[3] Cf. note 2.
[4] L. 232-1, II C.com.
[5] L. 225-100-1, I, 1° C.com.
[6] L. 225-100-1, I, 2° ; R. 225-105-1, I et L. 225-102-1, VI C.com.
[7] L. 225-100-1, I, 3° C.com.

Orange Restricted

Nous n'avons identifié aucun risque ou incertitude liés à notre activité autre que les risques commerciaux et les risques habituels liés à l'exécution des projets.

1.9. Politique de la Société concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions[8]

L'entreprise ne fait pas usage de la comptabilité de couverture et n'est ainsi pas exposée aux risques de prix, crédit, liquidité et de trésorerie.

1.10. Variations de capital[9]

1.10.1. Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

A la clôture de l'exercice écoulé, nous vous informons que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, nous disposons d'un délai de quatre mois pour vous permettre de vous prononcer, lors d'une assemblée générale, sur la dissolution anticipée ou non de la Société.

1.10.2. Opérations sur le capital

Durant l'exercice écoulé, les opérations sur capital suivantes sont intervenues, une augmentation du capital de 6.200.000 euros puis diminution du capital social de 12.320.000 et ainsi porter celui-ci à 1.000.000 d'euros.

2. Présentation des comptes et affectation du résultat des comptes annuels

Pour rappel, notre Société n'est pas tenue d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe, en application des dispositions de l'article R. 233-15 du Code de commerce.

2.1. Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires s'est élevé à 53.712.757 euros contre 49.332.329 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 20.528.377 euros contre 20.384.150 euros pour l'exercice précédent.
Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 10.660.231 euros contre 10.647.392 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 298 contre 310 pour l'exercice précédent.
Il convient de préciser que la Société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 69.705.411 euros contre 63.432.281 euros pour l'exercice précédent.

[8] L. 225-100-1, I, 4° C.com.
[9] L. 225-248 C.com.

Orange Restricted

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (4.595.160) euros contre (7.662.942) euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du produit financier de 3.723.687 euros, il s'établit à (871.473) euros contre 945.009 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 924.052 euros contre (6.693.738) euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 1.618.412 euros contre 480.743 euros pour l'exercice précédent,

L'exercice clos se traduit par une perte de (1.565.833) euros contre une perte de (6.229.472) euros pour l'exercice précédent.

2.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 1.565.833 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver la proposition suivante :

affecter la perte de l'exercice d'un montant de (1.565.833) euros au compte « Report à nouveau » qui, après affectation, serait porté de (5.570.567) à (7.136.400) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de (967.400) euros.

2.3. Montant des dividendes distribués[10]

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

2.4. Charges somptuaires non fiscalement déductibles[11]

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons qu'il n'existe pas de charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

2.5. Réintégration des frais généraux[12]

[10] Article 243 bis du CGI.
[11] Article 223 quater et 39-4 du CGI.
[12] Article 223 quinquies et 39-5 du CGI.

Orange Restricted

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons qu'il n'existe pas de dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts.

2.6. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1** au présent Rapport.

3. Filiales et participations

3.1. Prises de participation[13]

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation dans le capital d'une autre société ayant son siège social sur le territoire de la République française.

3.2. Prise de contrôle[14]

Nous vous signalons que notre Société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucun contrôle au titre de l'article L. 233-3 du Code de commerce sur une autre société.

4. Informations concernant le capital : participations croisées - autocontrôle

4.1. Aliénations d'actions (régularisation des participations croisées)[15]

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas effectué d'aliénation d'actions en application des articles L. 233-29 et L. 233-30 du Code de commerce.

4.2. Auto-contrôle[16]

Les sociétés contrôlées par notre Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce ne détiennent aucune participation dans notre capital.

[13] L. 233-6, al. 1er C.com.
[14] L. 233-6, al. 1er C.com.
[15] L. 233-29 et L.233-30 C.com.
[16] L. 233-13 C.com.

Orange Restricted

5. Informations sur les opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

5.1. Information sur les rachats et cessions par la Société de ses propres actions[17]

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas effectué de rachat ou de cession de ses propres actions.

5.2. Ajustements apportés aux bases de conversion et aux conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital[18]

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas apporté d'ajustements aux bases de conversion et aux conditions de souscription ou d'exercice de valeurs mobilières donnant accès au capital.

5.3. Ajustements du prix des actions correspondant aux stock-options[19]

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas apporté d'ajustements au prix des actions correspondant aux stock-options.

6. Participation des salariés au capital[20]

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise ou même à titre nominatif.

7. Autres informations pertinentes

7.1. Informations sur les prêts accordés à d'autres entreprises[21]

Durant l'exercice écoulé, notre Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

7.2. Délais de paiement fournisseurs et des clients de la Société[22]

Les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et les informations relatives aux factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice sont précisées dans le tableau en **Annexe 2** du présent Rapport, en application des dispositions de l'article L. 411-14 du Code de commerce.

[17] L. 225-211, al. 2 C.com.
[18] L. 229-99 et R. 228-91, C.com.
[19] L. 225-181, al. 2 et R. 228-91, dernier al. C.com.
[20] L. 225-102 al. 1 C.com.
[21] L. 511-6, 3 bis et R 511-2-1-3 du Code monétaire et financier.
[22] L. 441-14 C.com.

Orange Restricted

7.3. Informations sur les installations classées à risque « Seveso seuil haut »[23]

Notre Société ne gère pas d'installations classées à risque « Seveso seuil haut ».

7.4. Sanctions de l'Autorité de la concurrence[24]

Néant

7.5. Dispositif anti-corruption Sapin II

Dans le cadre de la loi dite « SAPIN II » qui vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, le groupe Orange a mis en place les obligations de conformité en résultant qui doivent également être implémentées dans l'ensemble des filiales contrôlées directement ou indirectement par Orange.

Tenue de s'assurer que son dispositif de prévention et de détection des actes de corruption et de trafic d'influence est conforme aux nouvelles exigences imposées par la Loi Sapin II, notre Société a mis en place une cartographie des risques de la société identifiant en particulier les risques de corruption et de trafic d'influence et un bilan des mesures existantes pour compléter le dispositif en place.

7.6. Plan de Vigilance

Cette disposition est gérée directement par Orange SA, société mère du Groupe Orange, et n'est pas applicable à notre Société.

7.7. Autres informations pertinentes

Sofrecom a procédé à une reprise de provision sur créances douteuses à hauteur de 2 611K€.
Cette reprise est consécutive à des négociations ayant donné lieu à la rédaction d'un accord tripartite avec le client et une entité du Groupe Orange détenant une dette vis-à-vis du client.
A la date de l'arrêté, la signature de l'accord est en cours, Sofrecom a procédé à la reprise de provision en considérant une approche du risque aux bornes du Groupe Orange.

* *
*

[23] L. 225-102-2 C.com.
[24] L. 464-2, I, al. 5 C.com.

Orange Restricted

SOFRECOM

Société anonyme au capital de 1.000.000 euros

Siège social : 24 Avenue du Petit Parc – 94300 Vincennes

672 004 660 RCS PARIS

(« la Société »)

ANNEXE 1

Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Etabli en EUR					
Nature des indications	**2 018**	**2 019**	**2 020**	**2021**	**2022**
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	39 120 000	7 120 000	7 120 000	7 120 000	1 000 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	19 560 000	3 560 000	3 560 000	3 560 000	500 000
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	50 147 736	52 144 606	52 266 892	49 332 329	53 712 757
b) Résultat avant impôts et charges calculées	-5 319 201	1 601 369	-7 023 427	-6 515 206	-5 473 147
c) Impôt sur les bénéfices	-524 189	-630 432	-459 151	480 743,03	1 618 412
d) Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	1 000 000	756 979	0	0	0
e) Dotations aux amortissements et provisions	-1 218 084	6 532 729	1 018 419	-766 477	-5 525 726
f) Résultat après impôts et charges calculées	-4 576 927	-5 057 907	-7 582 695	-6 229 472	-1 565 833
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	-0,30	0,41	-1,84	-1,97	-14,18
b) Résultat après impôts et charges calculées	-0,23	-1,42	-2,13	-1,75	-3,13
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	287	294	319	310	298
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	20 100 267	19 332 837	21 725 656	20 384 150	20 528 377
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	9 623 421	10 406 535	11 212 537	10 647 392	10 660 231

Orange Restricted

SOFRECOM

Société anonyme au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 24 Avenue du Petit Parc – 94300 Vincennes
672 004 660 RCS PARIS
(« la Société »)

ANNEXE 2

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs ou des clients

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu[25]

	Art. D.441-I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art. D.441-I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**	0 jour (indicatif)	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	100					375	497					516
Montant total des factures concernées (préciser HT et TTC)	2 773	764	868	29	4 047	5 708	10 638	784	306	255	13 937	15 282
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT et TTC)	9,77%	2,69%	3,06%	0,10%	14,26%	20,12%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT et TTC)							16,84%	1,24%	0,48%	0,40%	22,07%	24,19%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT et TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*						☒ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*					

[25] Arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D. 441-4 C.com.

Orange Restricted

SOFRECOM

Société anonyme

24 AVENUE DU PETIT PARC

94300 VINCENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

SOFRECOM

Société anonyme

24 AVENUE DU PETIT PARC

94300 VINCENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SOFRECOM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFRECOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 avril 2023

La commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Marion CHABOUD

COMPTES ANNUELS

Sofrecom

Société anonyme

24 avenue du petit Parc 94300 VINCENNES

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Sommaire

Page de garde..... 1
Sommaire..... 2
Bilan - Actif..... 3
Bilan - Passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
Activité et faits marquants..... 7
Règles et méthodes comptables..... 8
Evènements post-clôture..... 12
Actif- Informations..... 13
Immobilisations..... 14
Sté mère, filiales, participat..... 15
Amortissements..... 16
Dépréciation de l'actif..... 17
Etat des échéances des créances..... 18
Comptes de régularisation actif..... 19
Passif - Informations..... 20
Variation des capitaux propres..... 21
Provisions inscrites au bilan..... 22
Etat des échéances des dettes..... 23
Compte de régularisation passif..... 24
Résultat - Informations..... 25
Ventilation Chiffre d'affaires..... 26
Charges à payer et produits à recevoir..... 27
Charges et produits exceptionnels..... 28
Autres informations..... 29
Informations sur la Fiscalité..... 30
Fiscalité latente et différée..... 31
Rémunérations dirigeants..... 32
Engagements hors bilan..... 33
Ventilation effectifs par catég..... 34

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2022			2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	8 643 421	6 199 642	2 443 780	2 421 498
Concessions,brevets et droits similaires	1 782 095	1 771 260	10 835	45 566
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	11 500
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***10 425 516***	***7 970 901***	***2 454 615***	***2 478 564***
Terrains	0	0	0	0
Constructions	2 015 205	1 998 693	16 511	29 691
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	3 257 562	3 090 559	167 003	62 223
Immobilisations en cours	338 604	0	338 604	112 162
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	***5 611 370***	***5 089 252***	***522 119***	***204 076***
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	4 068 056	3 278 191	789 865	1 202 863
Créances rattachées à des participations	2 863 963	638 000	2 225 963	4 384 336
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	632 945	0	632 945	539 870
Autres immobilisations financières	7 279	0	7 279	16 710
TOTAL immobilisations financières	***7 572 243***	***3 916 191***	***3 656 052***	***6 143 779***
Total Actif Immobilisé (II)	***23 609 129***	***16 976 344***	***6 632 785***	***8 826 419***
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	***0***	***0***	***0***	***0***
Avances et acomptes versés sur commandes	25	0	25	57 783
Clients et comptes rattachés	40 998 299	3 885 775	37 112 524	39 359 539
Autres créances	6 166 390	2 773 911	3 392 479	3 948 560
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	***47 164 714***	***6 659 687***	***40 505 028***	***43 365 883***
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	627 285	0	627 285	2 059 568
TOTAL Disponibilités	***627 285***	***0***	***627 285***	***2 059 568***
Charges constatées d'avance	37 428	0	37 428	98 148
Total Actif Circulant (III)	***47 829 428***	***6 659 687***	***41 169 741***	***45 523 599***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	77 658		77 658	35 826
Total Général (I à VI)	***71 516 215***	***23 636 031***	***47 880 184***	***54 385 845***

Bilan passif

BILAN-PASSIF			2022	2021
Capital social ou individuel	dont versé :	1 000 000	1 000 000	7 120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			4 669 000	4 669 000
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			500 000	500 000
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**500 000**	**500 000**
Report à nouveau			-5 570 567	-11 661 095
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**-1 565 833**	**-6 229 472**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***-967 400***	***-5 601 567***
Produit des émissions de titres participatifs			0	0
Avances conditionnées			0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			***0***	***0***
Provisions pour risques			1 156 173	5 174 798
Provisions pour charges			6 336 786	7 444 037
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			***7 492 959***	***12 618 834***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			81 034	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :	0	0	0
TOTAL Dettes financières			***81 034***	***0***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			0	489 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			20 565 111	17 815 257
Dettes fiscales et sociales			9 958 773	9 632 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			376 495	12 500
Autres dettes			767 413	7 647 670
TOTAL Dettes d'exploitation			***31 667 791***	***35 597 440***
Produits constatés d'avance			9 415 930	11 582 776
TOTAL DETTES (IV)			***41 164 755***	***47 180 216***
Ecart de conversion Passif (V)			189 870	188 361
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)			***47 880 184***	***54 385 845***

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	2022			2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	1 371	0	1 371	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	42 707 283	11 004 103	53 711 386	49 332 329
Chiffres d'affaires nets	***42 708 654***	***11 004 103***	***53 712 757***	***49 332 329***
Production stockée			0	0
Production immobilisée			595 294	1 438 127
Subventions d'exploitation			84 667	108 666
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			9 465 320	3 254 704
Autres produits			1 252 213	1 635 513
Total des produits d'exploitation (I)			***65 110 251***	***55 769 339***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			12 332	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			31 690 623	26 239 548
Impôts, taxes et versements assimilés			877 782	812 746
Salaires et traitements			20 528 377	20 384 150
Charges sociales			10 660 231	10 647 392
Dotations d'exploitation – sur immobilisations – Dotations aux amortissements			719 371	858 393
Dotations d'exploitation – sur immobilisations – Dotations aux provisions			0	0
Dotations d'exploitation – Sur actif circulant : dotations aux provisions			995 763	1 580 564
Dotations d'exploitation – Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 686 419	1 839 955
Autres charges			1 534 513	1 069 533
Total des charges d'exploitation (II)			***69 705 411***	***63 432 281***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-4 595 160	-7 662 942
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			4 356 809	6 000 404
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			-34 671	32 417
Reprises sur provisions et transferts de charges			942 831	4 805 029
Différences positives de change			163 353	32 029
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			***5 428 323***	***10 869 879***
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 088 407	2 111 700
Intérêts et charges assimilées			420 478	66 720
Différences négatives de change			195 750	83 509
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			***1 704 636***	***2 261 928***
RÉSULTAT FINANCIER			3 723 687	8 607 951
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-871 473	945 009

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	416 443	159
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 043	220 731
Reprises sur provisions et transferts de charges	678 331	641 000
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 112 817***	***861 890***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	126 766	296 696
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	5 723 932
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	62 000	1 535 000
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***188 766***	***7 555 628***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**924 052**	**-6 693 738**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	1 618 412	480 743
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***71 651 391***	***67 501 108***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***73 217 224***	***73 730 580***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-1 565 833***	***-6 229 472***

Activité de la société

La société Sofrecom SA exerce une activité de conseil et d'ingénierie spécialisée dans le domaine des télécommunications.

Les comptes de l'exercice couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Faits marquants

Suite à la décision de l'AGE du 15/12/2022, une augmentation de capital en numéraire de 6 200 000 € a été réalisée suivie d'une réduction du capital par résorption à due concurrence des pertes et report à nouveau. Le capital s'établit à 1000 000€.

Sofrecom a procédé à une reprise de provision sur créances douteuses à hauteur de 2 611K€. Cette reprise est consécutive à des négociations ayant donné lieu à la rédaction d'un accord tripartite avec le client et une entité du Groupe Orange détenant une dette vis-à-vis du client. A la date de l'arrêté, la signature de l'accord est en cours, Sofrecom a procédé à la reprise de provision en considérant une approche du risque aux bornes du Groupe Orange.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes comptables et dérogations

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.
Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire	3 ans

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions : installations et agencements	linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informatique	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Autres immobilisations corporelles	linéaire	3 à 5 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré - PEPS (premier entré, premier sorti)

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Au cas particulier des filiales de Sofrecom, toutes créées ad hoc par la société, la valeur d'inventaire est constituée par l'actif net comptable de chacune d'elle.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Pour prendre en compte le risque réellement encouru, une analyse au cas par cas est menée régulièrement par la direction de Sofrecom SA visant à apprécier les caractéristiques propres à chaque client et l'évolution de sa situation. Cette analyse peut conduire à revoir à la hausse ou à la baisse les provisions préalablement constituées.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement mobilisables.

Les disponibilités en devises sont réévaluées au cours de la devise à la clôture de l'exercice, et l'écart correspondant est inscrit en compte de résultat.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

Les comptes des succursales sont tenus en devises et sont intégrés dans le bilan pour leur contre-valeur en euros.

Provisions réglementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

Provision pour perte à terminaison
Lorsqu'à la clôture d'un exercice le coût de revient prévisionnel à terminaison d'une affaire est estimé devoir être supérieur au montant total des produits correspondants, une provision pour risque est constituée pour la différence entre la perte réelle à la clôture et la perte prévisionnelle.

Provision pour engagement de retraite

Les avantages du personnel sont offerts à travers :
- des régimes à cotisations définies : les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus ; ou
- des régimes à prestations définies : le montant des engagements représentatifs de ces régimes est évalué selon la méthode 2 (b), conformément aux recommandations n° 2003-R.01 du CNC et n°2013-02 modifié de l'ANC (voir ci-dessus Changements de méthode comptable).

En application de cette recommandation :
- le calcul des engagements intègre des hypothèses démographiques (rotation du personnel, mortalité, …) et financières (augmentation future de salaire, taux d'inflation, …) et fait l'objet d'une actualisation;
- le taux d'actualisation est déterminé régime par régime, par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie; il est arrêté sur la base d'indices externes communément retenus comme référence;
- les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice .

Les régimes ne font pas l'objet d'une couverture par des actifs.

Les avantages du personnel regroupent les avantages postérieurs à l'emploi (essentiellement des engagements de retraite), les indemnités de fin de contrat de travail et les autres avantages à long terme.

Âge de départ à la retraite : 62 ans
Taux d'actualisation : 3,75 %
Augmentation salariale moyenne annuelle : 2,90 %

Autres dettes

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec ORANGE SA.
Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

S'agissant des contrats à long terme impliquant une phase de construction ou de déploiement, Sofrecom SA applique la méthode de comptabilisation à l'avancement selon laquelle les coûts, le chiffre d'affaires et donc la marge du contrat sont reconnus à l'avancement.

Si la marge à terminaison peut être estimée de façon fiable, ce pourcentage d'avancement est calculé en fonction des coûts déjà comptabilisés par rapport aux coûts totaux prévisionnels.

Pour les contrats en vigueur non signés (CVNS), par prudence, le chiffre d'affaires, lorsqu'il est valorisé, ne l'est qu'à hauteur du coût de production.

S'agissant des contrats de maintenance, la prestation assurée par Sofrecom SA est linéaire dans le temps. Le revenu y est afférent est reconnu prorata temporis sur la durée de chaque contrat.

Pour les factures émises à compter d’avril 2021, le schéma de comptabilisation de la retenue à la source sur les factures clients avec convention fiscale a été modifié afin d’être harmonisé avec les règles du groupe Orange. Le revenu est comptabilisé retenue à la source incluse et le montant de retenue à la source figure en charge d’impôt.

Evènements post-clôture

Néant.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Réévaluation	Acqu. et apports	Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		8 048 127	0	595 294	0	0	8 643 421	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 782 095	0	0	0	0	1 782 095	0
Terrains		0	0	0	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 015 205	0	0	0	0	2 015 205	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	0	0	0	0
	Matériel de transport	162 726	0	0	0	0	162 726	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 717 708	0	190 642	0	0	2 908 350	0
	Emballages récupérables et divers	185 400	0	1 086	0	0	186 486	0
Immobilisations corporelles en cours		112 162	0	226 442	0	0	338 604	0
Avances et acomptes		0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)		***5 193 200***	***0***	***418 170***	***0***	***0***	***5 611 370***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0	0	0	0
Autres participations		9 090 391	0	0	0	2 158 373	6 932 018	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		556 580	0	107 705	0	24 061	640 224	0
TOTAL (IV)		***9 646 972***	***0***	***107 705***	***0***	***2 182 434***	***7 572 243***	***0***
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***24 670 394***	***0***	***1 121 169***	***0***	***2 182 434***	***23 609 129***	***0***

La sortie du poste "Autres participations " correspond aux dividendes perçus sur 2022 des filiales Sofrecom Tunisie et SS Maroc

Société mère, filiales et participations

Les titres de la société sont détenus par la société Orange Participations.

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
Orange Participations -111 Quai du Président Roosevelt 92 130 Issy-les-Moulineaux	SA	7 356 551 216 eur

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :
Les comptes de la société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés élaborés par Orange SA.

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital
ORANGE SA -111 Quai du Président Roosevelt 92 130 Issy-les-Moulineaux	SA	10 640 226 396 eur

en K Euros

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Sofrecom Maroc	179	-351	100,00%	161	0			0	-16	
Sofrecom Thaïlande	543	-3 891	99,99%	498	0	1 863		0	120	
Sofrecom Algérie	802	-327	99,94%	2 218	474			21	-330	
Sofrecom Services Maroc	179	6 353	99,84%	161	161	1 388		43 431	3 877	2 102
Sofrecom Vietnam			100,00%	188	4					
Sofrecom Tunisie	87	3 310	100,00%	150	150			46 610	3 613	834
Sofrecom Indonésie	611	-3 094	99,88%	692	0	1 549		-21	-424	
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(4) Sur la base des comptes Magnitude de 12/2022

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminut.	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		5 626 630	573 012	0	6 199 642
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 725 029	46 231	0	1 771 260
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	1 985 513	13 180	0	1 998 693
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	162 726	0	0	162 726
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 676 279	65 928	0	2 742 206
	Emballages récupérables et divers	164 606	21 020	0	185 626
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		***4 989 124***	***100 128***	***0***	***5 089 252***
TOTAL GENERAL (I + II + III)		***12 340 782***	***719 371***	***0***	***13 060 153***

Dépréciation de l'actif

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	2 865 193	412 998	0	3 278 191
Provisions sur autres immos financières	638 000	0	0	638 000
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	5 501 475	995 764	2 611 463	3 885 775
Autres provisions pour dépréciations	2 266 162	507 749	0	2 773 911
TOTAL	***11 270 829***	***1 916 511***	***2 611 463***	***10 575 877***
Dont dotations et reprises d'exploitation		995 763	2 611 463	
Dont dotations et reprises financières		920 749		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Dépréciation complémentaires titres de participation de 413 K€ des titres Sofrecom Algérie
Dépréciation complémentaire sur le compte courant Indonésie pour 498 K€ et Thailande pour 10 K€

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		2 863 963	2 863 963	0
Prêts		632 945	11 000	621 945
Autres immos financières		7 279	0	7 279
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***3 504 187***	***2 874 963***	***629 224***
Clients douteux ou litigieux		3 885 775	3 885 775	0
Autres créances clients		37 112 524	37 112 524	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		251 580	251 580	0
Securité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 313 476	1 313 476	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés		4 462 817	4 276 881	185 936
Débiteurs divers		117 688	117 688	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***47 143 859***	***46 957 923***	***185 936***
Charges constatées d'avance		37 428	37 428	0
TOTAL DES CREANCES		***50 685 475***	***49 870 314***	***815 160***
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

Les créances rattachées à des participations concernent 2026 K€ de prêts consentis aux Filiales et 838 K€ de dividendes à recevoir.
Les Prêts à plus d'un an concernent essentiellement les prêts consentis aux organismes constructeurs soit 622 K€

Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA DIVERS	37 428	0	0
TOTAL	***37 428***	***0***	***0***

	2022		2021
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION	Brut	Net	Net
Frais d'émission d'emprunt à étaler	0	0	0
Prime de remboursement des obligations	0	0	0
Ecarts de conversion actif	77 658	77 658	35 826

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

Le capital social de la société SOFRECOM S.A. se décompose comme suit :

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Diminution au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale (en €)
Actions ordinaires	3 560 000	3 100 000	6 160 000	**500 000**	2
Actions amorties				**0**	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				**0**	
Actions préférentielles				**0**	
Parts sociales				**0**	
Certificats d'investissement				**0**	
Total	**3 560 000**	**3 100 000**	**6 160 000**	**500 000**	

Une augmentation de capital a eu lieu le 15 décembre 2022 suivi d'une réduction des pertes et report à nouveau.

Affectation du résultat de l'exercice précédent :

Les comptes de l'exercice 2021 font apparaître une perte de -6 229 472 €.
Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes,cette perte a été affectée :
en totalité au report à nouveau.

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	7 120 000	6 200 000	12 320 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 669 000						4 669 000
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	500 000						500 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-11 661 095	12 320 000			-6 229 472		-5 570 567
Résultat de l'exercice	-6 229 472	-1 616 109			6 229 472		-1 616 109
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-5 601 567**	**16 903 891**	**12 320 000**	**0**	**0**	**0**	**-1 017 676**

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	***0***	***0***	***0***	***0***
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	77 658	0	77 658
Provisions pour pensions	3 644 376	329 000	1 275 000	2 698 376
Provisions pour impôts	1 028 331	0	445 331	583 000
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	7 946 127	2 933 688	6 745 890	4 133 926
TOTAL (II)	***12 618 834***	***3 340 346***	***8 466 221***	***7 492 959***
TOTAL (I + II)	***12 618 834***	***3 340 346***	***8 466 221***	***7 492 959***
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 686 419	6 845 060	
Dont dotations et reprises financières		167 658	942 830	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		62 000	678 331	

Les autres provisions pour risques et charges concernent essentiellement la provision CET pour 1 370 K€ et la provision mobilité pour 1 589 K€.

Une correction impactant le report à nouveau de 424 K€ a été constatée au titre de la provion CET, RTT et congés payés

Etat des échéances des dettes

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		81 034	81 034	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		20 565 111	20 565 111	0	0
Personnel et comptes rattachés		4 146 230	4 146 230	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 972 392	2 972 392	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	41	41	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 968 124	1 968 124	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	871 985	871 985	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		376 495	376 495	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		767 413	767 413	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		9 415 930	9 415 930	0	0
TOTAL DES DETTES		***41 164 755***	***41 164 755***	***0***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Comptes de régularisation - passif

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA SUR REGIE ET FORFAITS	9 415 930	0	0
TOTAL	***9 415 930***	***0***	***0***

	2022	2021
Ecart de conversion passif	**Montant**	**Net**
Ecart de conversion passif	189 870	188 361

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	2022	2021	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	1 371	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	53 711 386	49 332 329	9%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	42 708 654	38 969 278	10%
Chiffres d'affaires nets-Export	11 004 103	10 363 051	6%
Chiffres d'affaires nets	***53 712 757***	***49 332 329***	***9%***

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 075 717
Dettes fiscales et sociales	6 269 475
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	376 495
Autres dettes	215 535
Total	**18 937 222**

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	12 075 717
PERSONNEL CHARGES A PAYER	1 235 289
DETTE PROVISIONNEE CONGES PAYES	1 923 932
SALAIRES AUTRES CHARGES A PAYER	769 677
ORGANISMES SOCIAUX CONGES PAYES	874 397
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	724 079
ETAT CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	742 101
FOURNISSEURS IMMOS FACTURES NON PARVENUES	376 495
AUTRES CREDITEURS FACTURES NON PARVENUES	215 535
TOTAL	***18 937 222***

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	837 963
Créances clients et comptes rattachés	11 191 537
Total	**12 029 500**

Les créances rattachées à des participations concernent des dividendes des filiales Tunisie et Algérie.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES ET PRODUITS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 888	406 164
CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	124 877	10 279
ORP AGA	0	18 043
PROVISION POUR RISQUES	0	445 331
PROVISION TEMPS PARTIEL SENIOR	62 000	233 000
TOTAL	***188 766***	***1 112 817***

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Sofrecom

AUTRES INFORMATIONS

Informations sur la Fiscalité

Sofrecom fait partie du groupe d'intégration fiscale dont Orange SA est la société tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits, correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées au niveau de la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-871 473	
Résultat exceptionnel	924 052	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
Résultat comptable avant Impôt	***52 579***	***0***

Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 0 €.

Le montant des déficits reportables à la clôture s'élève à 76 948 966 € au 31/12/2022.

Le montant des crédits d'impôts s'élève à 50 276 €.

Fiscalité différée

Libellé	Ouverture	Variation	Clôture
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions d'investissement	0	0	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M			
Ecart de conversion Actif	35 826	41 832	77 658
Autres charges déduites d'avance			
Plus values à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**35 826**	**41 832**	**77 658**
Total passif d'impôt futur	**9 254**	**10 805**	**20 059**
Bases d'allègement det la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme			
Provisions pour retraites et obligations similaires	-3 644 376	946 000	-2 698 376
Provisions TPS	-1 762 074	173 000	-1 589 074
Autres risques et charges provisionnés	-1 172 369	881 830	-290 540
Charges à payer			
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M			
Provision pour perte de change	0	-77 658	-77 658
Ecart de conversion Passif	-188 361	-1 509	-189 870
Autres produits taxés d'avance			
Déficits reportables fiscalement		0	0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**-6 767 181**	**1 921 664**	**-4 845 518**
Total actif d'impôt futur	**-1 747 963**	**496 366**	**-1 251 597**
Situation nette	**-1 738 709**	**507 171**	**-1 231 538**

(1) Taux d'impôt :	*25,83%*	*25,83%*
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	*25,00%*	*25,00%*
Contribution sociale sur l'impôt :	*3,30%*	*3,30%*

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Aucune avance ni aucun engagement n’a été pris pour les membres des organes de direction.

Engagements hors bilan

EN EUROS €		Au profit de				
Catégorie d'engagement	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées (Orange SA)	Autres
Engagements donnés						
Locations immobilières	1 047 685				1 047 685	
Autres engagements donnés (1)	1 129 644		300 000			829 644
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	**2 177 329**	**0**	**300 000**	**0**	**1 047 685**	**829 644**
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
I. Total engagements donnés (A+B)	**2 177 329**	**0**	**300 000**	**0**	**1 047 685**	**829 644**
Engagements reçus						
Engagements reçus sur ventes de services	536 000					536 000
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	**536 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**536 000**
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
I. Total engagements reçus (A+B)	**536 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**536 000**
Engagements réciproques						
Total engagements réciproques	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

(1) : Caution donnée à sa Filiale SSM Maroc pour 300 K€ et à la Société Béninoise pour 830 K€

Effectifs

	Effectif moyen salarié	
Effectf	**2022**	**2021**
Ingénieurs et Cadres	281	290
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1	3
Ouvriers		
Autres	15	17
TOTAL	***298***	***310***

L'effectif moyen du personnel est de : *298*